|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **AMBASSADE DU TOGO***Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève* |  |  **REPUBLIQUE TOGOLAISE** *Travail- Liberté-Patrie* |

 |

**32ème session du Groupe de travail** **sur l’Examen**

**Périodique Universel**

Examen de la situation des droits de l’homme

en République d’Uruguay

*Déclaration de la délégation togolaise*

**Genève, 23 janvier 2019**

09:00-12:30

**Monsieur le Vice-Président,**

La délégation togolaise souhaite la chaleureuse bienvenue à la délégation de l’Uruguay et la félicite pour la présentation de son rapport national.

Le présent exercice auquel l’Uruguay se soumet, après avoir accepté les recommandations formulées lors de son dernier examen, prouve à suffisance l’engagement des autorités uruguayennes à mieux promouvoir et protéger les droits humains dans le pays.

Le Togo félicite l’Uruguay pour les innombrables initiatives prises pour améliorer son cadre institutionnel et normatif, particulièrement, l’adoption des mesures visant à lutter contre les inégalités d’origine ethnique et raciale.

Toutefois, mon pays demeure préoccupé par la persistance de la discrimination structurelle à l’égard de la population d’ascendance africaine et souhaite faire à l’Uruguay les recommandations suivantes :

* Redoubler d’efforts pour lutter contre la discrimination à l’égard de la population d’ascendance africaine ;
* Œuvrer pour que la loi relative à la violence fondée sur le genre soit pleinement appliquée ;
* Réprimer expressément l’enrôlement des enfants ayant moins de 18 ans et leur utilisation dans les conflits, par les forces armées ou les groupes armés non étatiques.

Enfin, le Togo souhaite plein succès à l’Uruguay dans la mise en œuvre des recommandations issues du présent examen.

**Je vous remercie**